

## Séances intermunicipales

Délégation d'Ecublens au Bureau intermunicipal: M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2010:

- 6 fois sous la présidence de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens
- 3 fois sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal:

- Politique du stationnement dans l'Ouest lausannois (séance plénière en présence des Municipaux en charge du stationnement)
- Point de situation sur les deux ans d'existence de PolOuest (en présence de MM. Séchaud et Treboux)
- Association intercommunale PolOuest
- Musée Encre & Plomb (soutien financier)
- Musée Audiorama
- Projet musée à Renens
- Association Présences
- Gymnases cantonaux (mise à disposition de salles)
- Concours cantonal des pompiers (mise à disposition de matériel divers)
- Passeport biométrique
- Plan canicule 2010
- SICOL 2010 (organisation à l'occasion des 10 ans de SICOL à Malley)
- Ouest Expo 2010 (table ronde du vendredi 4 juin 2010 sur association de communes à buts multiples)
- Ouest Roule (rapport d'activité 2009)
- SDOL: - Budget SDOL 2011
  - Livre l'Ouest lausannois pour horizon
  - Marché du SDOL – Concours En Dorigny
- Fête du district de l'Ouest lausannois, appelée plus communément "Slow Up" 2011 (organisation) – Reportée en 2012
- Tour de Romandie, édition 2012 – Reportée en 2013

- Confrérie des Préfets vaudois
- Séance des Syndics de Lausanne Région du 3 juin 2010 (organisation)
- Services de l'Etat (point de situation)
- Remplacement de M. Wehrli au comité de l'UCV et du Conseil des 50
- Désignation d'un représentant du district du groupe des bourgs et villages de l'UCV
- Plate-forme jeunesse de l'Ouest lausannois
- CIGM (financement)
- LHC – Lausanne Hockey Club (facturation pour la prochaine saison)
- TL (informations diverses)
- Transports publics gratuits aux écoliers
- PALM
- IIC: - Approbation des comptes + rapport d'activité 2009
  - Approbation budget 2011
- Prise en charge des frais d'exploitation "DEFI"
- Français en Jeu (subvention)
- Le Petit Théâtre (soutien financier)
- Dissolution du Fonds du 700<sup>e</sup>
- Bâtiment La Vernie à Crissier (visite du centre d'accueil pour la jeunesse)
- Logements pour étudiants.

La séance plénière du 12 janvier 2010, qui s'est tenue à Chavannes-près-Renens, a été entièrement consacrée à la politique du stationnement dans l'Ouest lausannois, en présence de tous les Municipaux et secrétaires municipaux des 8 communes, du bureau du SDOL, de M. Gentizon, mandataire et de M. Séchaud de PolOuest.

Les 2 premières parties de la séance BI du 18 février 2010, ont été consacrées au musée Encre & Plomb, en présence de MM. Curtat, directeur, Quennoz, président comité du musée Encre & Plomb, et Stauffer, membre du comité et directeur d'ERACOM, ainsi qu'à PolOuest, en présence de Mme Wyssa et de MM. Séchaud et Treboux, pour un point de situation sur les 2 ans d'existence de PolOuest.

La séance BI du 24 mars 2010, s'est déroulée au bâtiment culturel de la Migros ARC - Cour de l'Abbatiale à Romainmôtier, sur invitation de M. Etienne Roy. Un grand merci à M. Roy pour avoir organisé cette

séance avec repas à la clé dans un cadre aussi magnifique.

Lors de cette réunion, il a été abordé divers points, à savoir: séance des Syndics de Lausanne Région du 3 juin 2010 (dans le cadre d'Ouest Expo 2010 à Malley), Ouest Expo 2010 (débat du 4 juin 2010) avec IDHEAP, plan canicule, fête du district de l'Ouest lausannois, etc.

La première partie de la séance BI du 2 juin 2010, a été consacrée aux activités accomplies par la plate-forme jeunesse, en présence de M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny et M. Nicolas Pereyguine, délégué de la Jeunesse Renens.

La séance du Bureau intermunicipal du 8 juin 2010, a été entièrement consacrée au budget SDOL 2011, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, en présence de Mme Widmer. Cette séance s'est déroulée dans les locaux du SDOL (ch. du Closel 15 à Renens).

Les 2 premières parties de la séance du 7 juillet 2010, ont été consacrées à divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet, ainsi qu'à une présentation de l'Association Présences, en présence de Mme Suzanne Imobersteg, diacre et aumônière de rue (rattachée au centre paroissial des locaux de l'Ancre, anciennement la Cure), et de M. Pierre Martignier, président.

La première partie de la séance du 16 septembre 2010, qui s'est déroulée à Crissier, a été consacrée à l'Association "Un Autre Regard", en présence de Mme Céline Muzelle, historienne de l'art et M. Mario Del Curto, photographe et président de ladite association.

La première partie de la séance BI du 10 novembre 2010, à Crissier, s'est déroulée en présence de MM. Roy et Séchaud, commandant de PolOuest, concernant l'organisation de la fête du district de l'Ouest lausannois (à l'occasion de la constitution du district de l'Ouest lausannois).

Suite au décès de M. Michel Wehrli, Syndic de Bussigny, survenu le 5 décembre 2009, Mme Claudine Wyssa a été nommée à l'unanimité en mars 2010 pour lui succéder.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et plein succès dans ses tâches de Syndique.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Lausanne Région Secteur Ouest**

*Délégation d'Ecublens au bureau du secteur Ouest: M. Pierre Kaelin, Syndic.*

Le conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu en 2010:

- 2 séances, sous la présidence de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens.
- Faute d'objets à traiter, la séance fixée initialement au 10 novembre 2010, sous la présidence de M. Michel Tendon, Syndic de Crissier, a été annulée et reportée à une date ultérieure.

Les principaux objets traités ont été:

- Informations du président:
  - Commission "Transports"
  - Taxe prélevée sur les propriétaires en faveur des infrastructures communautaires (EMPD)
  - PALM
  - Commission "Déchets"
  - Dissolution de l'Association de la région d'Oron (ARO)
  - CIGM
  - Financement régional
  - Trophée PERL
  - Piscine olympique dans le cadre du projet Métamorphose (représentation membres dans ledit projet)
  - Engagement d'une chargée de communication à 40% pour le PALM
- Comptes 2009 de Lausanne Région
- Présentation budget 2011 accompagné de son préavis en vue de l'assemblée générale du 30 septembre 2010, comprenant entre autres:
  - Agglomération (fonctionnement, produits, études, etc.)
  - Promotion économique
  - Commission information jeunesse
  - Territoire et équipements
  - Toxicomanie

- Participation au dispositif lausannois
- Etc.
- Livre SDOL
- Comptages quinquennaux
- Stratégie régionale touristique
- Nomination de deux représentants politiques et deux représentants techniques à la commission "Financement régional".

La séance du 24 mars 2010, s'est déroulée au bâtiment culturel de la Migros ARC - Cour de l'Abbatiale à Romainmôtier, sur invitation de M. Etienne Roy, Préfet.

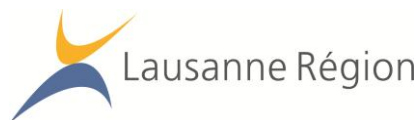
En dehors de cela, le conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plateformes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Suite au décès de M. Michel Wehrli, Syndic de Bussigny, survenu le 5 décembre 2009, Mme Claudine Wyssa a été nommée à l'unanimité en mars 2010 pour lui succéder.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et plein succès dans ses tâches de Syndique.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Lausanne Région



*Délégation d'Ecublens: M. Pierre Kaelin, Syndic (assemblée générale), Mme Pascale Manzini (plate-forme "Toxicomanie"), M. François Massy (groupe "Pyjama") et M. Charly Rothen (groupe "Activités sportives"), Conseillers municipaux.*

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **Bureau de coordination – BC –**, présidé par M. Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions thématiques de Lausanne Région.

Un contrôle AVS a relevé la bonne tenue de la gestion salariale du personnel de l'association.

Le bureau de coordination a avalisé la nouvelle **ligne graphique** de Lausanne Région qui sera prochainement reprise sur le site [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch). Ce site, visité par 86'000 personnes en 2010, présente les activités de notre association.

Le bureau de coordination a organisé les deux **assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. Lors de la session printanière, tenue à Bretigny-sur-Morrens, le 22 avril, les comptes 2009 ont été adoptés. Les participants ont ensuite entendu Mmes Rochat et Darbellay présenter la stratégie de Lausanne Région dans le cadre de la loi sur l'appui au développement économique – LADE –.

Lors de l'assemblée générale d'automne au Mont-sur-Lausanne, le 30 septembre, les communes membres, en sus de l'adoption du budget 2011, ont suivi une intéressante présentation du projet de Pro Senectute "Quartiers solidaires", mis en œuvre notamment à Prilly.

Le BC a aussi organisé les séances des trois **secteurs** de Lausanne Région, au cours desquelles, les comptes, le budget et des objets relatifs à chaque secteur, ont été présentés.

Outre le suivi des travaux des départements qui vous sont détaillés ci-après, le bureau de coordination a accepté la demande de subvention du festival de robotique, organisé par l'EPFL les 29 et 30 mai 2010. Il a aussi souhaité aider les communes de Villars-Tiercelin et de Poliez-Pittet à financer, pour une première année test, une desserte pyjama de leurs communes.

Le bureau de coordination a félicité deux de ses communes membres, Villars-Tiercelin et Les Cullayes, pour les excellents scores lors des votations pour les fusions des futures communes de Jorat-Menthue, pour la première qui interviendra au 1<sup>er</sup> juillet 2011, et de Servion, pour la deuxième, qui interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le bureau de coordination, grâce à la présidence de M. G. Muheim du conseil de **fondation de Beaulieu**, a été régulièrement informé sur les travaux et la gestion de celle-ci.

Au titre d'auditeur, M. Muheim siège également à la commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets – **CODE** –.

## DEPARTEMENT AFFAIRES REGIONALES

Responsable: Marie Savary  
Assistante: Fabienne Saugy

### Commission "Dépendances et Prévention"

Présidente: Raymonde Gyger, Municipale à Bottens

La commission "Dépendances et Prévention" – anciennement "Toxicomanie" – a changé de nom courant 2010. Elle a abordé les sujets suivants:

- Pour comprendre les raisons pour lesquelles les femmes dépendantes font moins appel au réseau institutionnel sur la région lausannoise que sur le reste de la Suisse, la commission "Toxicomanie" avait, en 2009, lancé une étude "**Femmes en marge, un genre à part**". Le mandat en a été donné à l'école d'études sociales et pédagogiques. Terminée en 2010, l'étude a été présentée aux professionnels et aux politiques, à l'occasion d'une "Journée de réflexion" qui s'est tenue le 11 novembre 2010 à la salle polyvalente de Romanel-sur-Lausanne. Nous remercions la ville de Lausanne, le service cantonal de la santé publique, et Infodrog – Confédération – pour avoir subventionné cette étude.  
  
Près de 120 personnes ont participé à cette manifestation au cours de présentations, conférences, ateliers. Cette journée de réflexion a été clôturée par le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Les réflexions tenues dans les ateliers seront insérées dans le rapport final qui sera remis aux communes au cours du premier trimestre 2011.
- Pour faire suite au recensement des actions de prévention dans les communes de Lausanne Région, la commission "Dépendances et Prévention" a souhaité qu'un projet de prévention globale, primaire, soit étudié à l'attention des adolescents. Pour ce faire, elle a mandaté en 2009 Info Addictions Suisse. Ces professionnels ont proposé à la commission de travailler sur le développement des

compétences sociales des adolescents. C'est ainsi que le thème de **l'Estime de soi** a été développé, par des informations, des tests, des baromètres et des conseils. Le lancement du site [www.estimesoich.ch](http://www.estimesoich.ch), hébergé sur le site des adolescents romands [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch), a eu lieu dans le cadre du salon des métiers et de la formation Lausanne. Ce site a rencontré un grand succès puisque que plus de 11'200 personnes le visitent mensuellement. Ce succès est aussi dû à une très large campagne de communication: envoi à tous les professionnels, écoles, communes, sociétés locales et institutions, mais aussi une campagne d'affichage durant 15 jours, offerte par tl.

En novembre 2010, un blog sur ce même thème a été mis en ligne sur [www.ciao.ch](http://www.ciao.ch) grâce au financement du service cantonal de la santé publique.

- La commission "Dépendances et Prévention" a aussi entamé, grâce à la collaboration de Rel'ier, un **état des lieux du social**, sur les communes des secteurs nord et est. C'est ainsi que pratiquement tous les Municipaux du social ont eu un rendez-vous avec M. Al Kurdi – Rel'ier. Un dossier sera ainsi réalisé et remis aux Municipalités en 2011.
- La commission a reçu les **Préfets** de 3 des 4 districts concernés par Lausanne Région afin de préciser les tâches de chacun en matière de prévention et d'initier des synergies et collaborations.
- Deux Municipaux, dont une Députée, représentent Lausanne Région au sein du groupe d'experts pour la commission cantonale de promotion de la santé et de lutte contre les addictions – **CPSLA** –.
- En 2010, les demandes financières suivantes ont été adressées au **fonds de prévention**:
  - Participation au vernissage du projet-pilote "**Nom de code Respect**" à Renens.
  - Impression des autocollants "**Estime de soi**" pour la campagne tl non budgétisée.

Nous tenons à rappeler à nos communes membres que ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de préventions initiées par elles.

### **Commission "Formation et Emploi des Jeunes"**

*Co-présidentes: Michèle Gay Vallotton, Municipale à Cheseaux et Lauréanne Salamin Michel, Municipale à Bussigny*

- La commission "Formation et Emploi des Jeunes" s'est appliquée, au cours de nombreuses séances, à suivre et peaufiner la mise en œuvre, assurée par Caritas, de son projet-pilote **DUO 15-18**. Ce projet DUO 15-18 propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social. Deux ans après son démarrage, ce projet-pilote sera évalué au printemps 2011.

Fort de 45 bénévoles, ce projet qui a déjà créé 12 DUOS, peine à "capter" les jeunes. C'est pourquoi une nouvelle campagne de communication a été entreprise en 2010 auprès des communes et des professionnels. Un flyer, créé par les élèves d'une classe de l'OPTI – organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion –, a été largement diffusé auprès des jeunes.

Il est à relever que le service cantonal d'enseignement spécialisé et d'aide à la formation – SESAF – a subventionné ce projet à hauteur de Fr.10'000.- en 2009 et de Fr. 10'000.- en 2010.

- La commission a aussi organisé le stand de Lausanne Région au premier salon cantonal "**Salon des métiers et de la formation Lausanne**" qui s'est tenu du 5 au 10 octobre à Beaulieu. Le succès de ce stand, qui présentait les 280 apprentissages offerts par les communes membres, mais aussi les solutions de transition, a été relaté dans un rapport spécifique, à disposition sur le site [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch)
- Le site web [www.kiffontaf.ch](http://www.kiffontaf.ch) a été régulièrement mis à jour. Celui-ci continue à être une référence pour les jeunes en recherche de solutions, puisque qu'il a reçu plus de 50'000 visites en 2010, avec

un pic au mois de mars, démontrant ainsi que les jeunes s'y réfèrent pour trouver une place d'apprentissage.

M. Gustave Muheim représente Lausanne Région au sein du conseil de l'école de l'EPSIC – Ecole professionnelle Lausanne.

En conclusion, la commission "Formation et Emploi des jeunes" souhaite évaluer son projet DUO pour en déterminer la suite. Elle souhaite continuer les réflexions entamées depuis plusieurs années pour faciliter, pour les jeunes, l'accès à une formation.

### **Commission "Pyjama"**

*Président: Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne*

Depuis 2004, le service pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site [www.service-pyjama.ch](http://www.service-pyjama.ch). En 2010, il a été répondu à plus de 110 e-mails de clients de ce service.

La commission "Pyjama" a organisé une présence d'hôtes pyjama, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. De plus, des campagnes de communication ont permis de maintenir, voire d'augmenter la clientèle.

Il est à noter que Lausanne Région a cofinancé, avec les communes desservies, la nouvelle desserte test pyjama de Poliez-Pittet et Villars-Tiercelin avec car postal. En cette année test, seuls 143 passagers ont utilisé ce service. Ce nombre ne se révélant pas assez important, cette desserte ne sera plus assurée par le service pyjama en 2011. Les communes, si elles le désirent, financeront à elles seules un service pour ramener leurs jeunes concitoyens depuis Echallens.

A fin 2010, lors du changement d'horaires, une augmentation de la surtaxe Pyjama, passant de Fr. 2.- à Fr. 4.-, est entrée en vigueur. A cette même occasion, le nouveau graphisme du service pyjama a été présenté.

Le service pyjama dessert aujourd'hui 80 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de

sa clientèle encore progresser globalement en 2010 de 3,6 %: une augmentation de 12 % pour le LEB, de 14,4 % pour les bus, et une diminution de 15 % pour les CFF. Cette dernière est probablement due à une nouvelle manière d'effectuer les comptages. Ce service a transporté près de 95'000 utilisateurs en 2010.

### Commission "Activités sportives"

*Président: Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne*

Au cours de cette année, le site régional **www.guidesportif.ch** a été étoffé par une nouvelle rubrique recensant les infrastructures sportives sur le territoire de Lausanne Région. Une mise à jour des données recensées a été réalisée. Une promotion de ce site a été effectuée par l'envoi d'une lettre d'information et la parution, dans beaucoup de journaux communaux, d'un bandeau promotionnel. Ce site recense près de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 100 sports. Il a été consulté, cette année, par plus de 80'000 personnes. Au mois d'août plus de 8'700 personnes y ont fait appel, montrant ainsi son intérêt pour débiter, en septembre, une activité sportive.

La commission a suivi le travail du **centre intercommunal de glace de Malley** – CIGM – par son représentant au sein du comité directeur du CIGM, M. Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 09-10 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. La commission "Activités sportives" a le plaisir de constater que les communes de Lausanne Région participeront, pour plus de Fr. 416'000.-, au déficit d'exploitation 09-10 du CIGM. En remerciement, la direction a offert plusieurs abonnements aux communes concernées pour la saison 10-11 du Lausanne Hockey Club.

Suite au succès de la "Journée sportive régionale" tenue en octobre 2009, la commission s'est penchée sur l'organisation de la prochaine édition, le 2 octobre 2011, qui s'intitulera dorénavant "**Dimanche sportif**". Elle en a modifié le concept: cette manifestation se déroulera sur 4 pôles: Nord, Est, Ouest et Lausanne. Les sports présentés sur chaque pôle se rattacheront à un thème

spécifique: sports de balles, aquatiques, nature et arts martiaux.

La commission "Activités sportives" a réalisé le matériel d'identification de cette manifestation sportive régionale.

Lausanne Région est représentée par son président, Gustave Muheim, au sein du groupe technique lausannois "Piscine" pour le projet de **complexe de sports aquatiques**, dans le cadre du projet Métamorphose. La commission a donc régulièrement été tenue au courant de l'avancement de ce dossier.

### DEPARTEMENT AGGLOMERATION

*Responsable: Patrizia Marzullo Darbellay*  
*Assistante: Fabienne Saugy*

Le département "Agglomération" traite des dossiers liés au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), ainsi qu'aux transports au travers de la commission éponyme.

Pour le projet d'agglomération, l'année 2010 peut être qualifiée **d'année de consolidation**. En effet, après la remise du dossier des avant-projets à la Confédération en décembre 2009, les différentes équipes du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) se sont penchées sur le lancement des dossiers de réalisations et Lausanne Région continue à œuvrer pour trouver des solutions entre le canton et les communes pour financer les mesures A (période 2011-14).

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM de la manière suivante:

- Selon la convention ratifiée avec le canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM. Cette contribution correspond à un 40 % EPT, elle avait été négociée en lieu et place d'une participation financière directe de Lausanne Région. A ce titre, et en collaboration avec le chef de projet du PALM, il s'est notamment agit de:
  - Préparer les comités de pilotage (COPIL) du PALM qui se sont réunis à cinq reprises en 2010, ainsi que les groupes techniques qui précèdent les COPILs.

- Participer à différents groupes de travail, notamment sur la communication du PALM, ou le projet des axes forts.
  - Contribuer au recrutement d'une chargée de communication, en la personne de Mme Silva Müller Devaud, pour la mise en œuvre du concept de communication du projet d'agglomération, qui a débuté son activité en septembre 2010 à 40 %.
  - Participer et animer les stands du PALM lors des marchés du schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), le 12 et 13 novembre et du schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) le 11 septembre 2010.
  - Préparer le budget du fonctionnement du bureau, ainsi que des études transversales.
- Lausanne Région participe et suit également l'avancement des études du PALM qui bénéficient d'une participation financière des communes membres de l'association. Il s'agit de s'assurer de l'avancement des projets cofinancés par notre association et de la prise en compte des intérêts communaux. Nous pouvons notamment citer les projets suivants:
    - Suivi de l'étude des **"Installations commerciales à fortes fréquentations (ICFF)"**. Il s'agit d'une étude menée par le canton dont l'agglomération fait office de zone pilote pour tester et ajuster les critères cantonaux concernant l'implantation des ICFF. Lausanne Région a participé au suivi du projet notamment aux quatre ateliers de travail organisés par les mandataires. (Participation de Lausanne Région en 2010: Fr. 60'000.-).
    - Poursuite du mandat de **"Mobilité douce"**. Nous participons au financement de la coordination du mandat qui a été confiée à la ville de Lausanne. (Participation de Lausanne Région et de Région Morges en 2010: Fr. 15'126.-).
    - **"Parc, nature et paysage"**, étude coordonnée avec le service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN), un bureau mandataire est chargé d'élaborer la stratégie "Parc, nature et paysage" du projet d'agglomération qui prévoit en parallèle l'élaboration d'une évaluation environnementale stratégique. Dans ce cadre, nous participons au groupe de suivi de cette étude. (Participation de Lausanne Région pour 2010: Fr. 50'000.-).
- Révision du PALM **"PALM 2012"** en vue du dépôt du dossier du PALM en 2012 à la Confédération, pour la demande de cofinancement relative à la période 2015-18, il faut procéder à la révision du PALM et de ses mesures, c'est-à-dire élaborer le projet d'agglomération de deuxième génération. Nous avons participé à l'élaboration du cahier des charges, ainsi qu'à l'appel d'offre qui a abouti à l'attribution du mandat au groupement FA2C (Fischer & Montavon Architectes Urbanistes SA). (Participation de Lausanne Région en 2010: Fr. 100'000.-)
- Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination, citons notamment:
    - Préparer et coordonner des séances de comité de pilotage avec les présidents des schémas directeurs et participation aux séances groupes politiques – GROFIL – des schémas.
    - Préavisier les demandes de subventions provenant des schémas directeurs ou des communes selon la **loi sur l'appui au développement économique (LADE)**. En 2010, sur un total de 28 préavis, 14 ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial, **total obtenu des prêts et aides à fonds perdu Fr. 1'581'170.-**. Plus de détails sur la LADE, sous "Promotion économique".
- **Organisation biannuelle des conférences d'agglomération**  
 Selon la convention signée en février 2007, Lausanne Région est également coorganisatrice, avec la région morgienne, des conférences d'agglomération, lieu d'échanges d'infor-

mations et de débats sur l'avancement du projet.

La 6<sup>e</sup> conférence d'agglomération s'est tenue le 18 mai sur la commune de Romanel-sur-Lausanne. A cette occasion, un trajet spécial avec les nouvelles rames du LEB a été organisé au départ de Lausanne-Flon.

La deuxième conférence d'agglomération 2010, s'est tenue le 16 novembre à Morges. Elle a été précédée d'un atelier sur le thème des "Parc, nature et paysage" dans l'agglomération Lausanne-Morges.

En cette occasion, "**le protocole additionnel à la convention pour la mise en œuvre commune du projet d'agglomération Lausanne-Morges**" a été signé par une délégation du Conseil d'Etat et par les communes membres du PALM. En effet, la Confédération a proposé les accords pour les prestations en faveur des projets d'agglomération; en l'absence de structures juridiquement opérationnelles pour le PALM, ces accords nécessitent la mise au point de conventions supplémentaires devant permettre au canton de signer cet accord au nom des partenaires.

### Commission Transports

*Présidente: Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny*

- La commission a notamment suivi l'avancement du projet des **comptages périodiques de trafic** "Transports Individuels(TI) et Transports Collectifs-(TC)" en 2010, dont les premiers résultats seront présentés en 2011.
- **Guide P + R Parkings Relais:** la commission a également attribué le mandat pour la création d'un site internet afin de diffuser les informations contenues sur les brochures P+R. La mise en ligne du site est prévue en 2011.
- **Semaine de la mobilité:** nous avons participé à la coordination de la manifestation de la semaine de la mobilité. Nous avons également cofinancé le complément spécial du journal 24 Heures dédié à la mobilité et, à cette occasion, rédigé un article intitulé "Le PALM au ser-

vice de la mobilité douce" paru dans l'édition du 4-5 septembre 2010.

### SECRETARIAT GENERAL

*Responsable: Patrizia Marzullo Darbellay*  
*Assistante: Fabienne Saugy*

### Commission "Financement régional"

*Président: Gustave Muheim*

Dans le cadre des activités du secrétariat général, la commission "Financement régional" a été réactivée.

L'objectif actuel de cette commission est de clarifier et proposer les postes liés aux charges des villes centres, dans le cadre de la péréquation cantonale. Elle s'est réunie à deux reprises en 2010, ses travaux se poursuivent en 2011.

### DEPARTEMENT PROMOTION ECONOMIQUE

*Responsable: Ariane Rochat*  
*Assistante: Valérie Cuénoud*

Comme à l'accoutumée, le présent rapport se veut un document factuel de mise en évidence des divers travaux effectués par le département, qui compte pour sa partie opérationnelle 1,8 EPT.

### Commission "Promotion Economique"

*Présidente: Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix.*

La commission a été informée tout au long des séances des activités du département "Promotion économique".

### Prestations liées au guichet entreprise:

Les aides directes d'appui à la création et au développement des entreprises couvrent les thématiques suivantes:

- analyse des projets,
- appui à l'élaboration du plan d'affaires,
- mise en contact avec les organismes publics et privés compétents, mais également avec un réseau de partenaires régionaux,
- facilitation des démarches administratives,
- aides à la recherche de terrains à vocation "activités" et de locaux commerciaux,



- conseils en matière de fiscalité,
- recherche de financement,
- appui à l'élaboration des dossiers de demandes de permis de travail.

64 entreprises ont fait appel à nos services pour des aides directes telles que mentionnées ci-dessus. Elles sont actives dans des domaines très variés: hautes technologies – services à domicile – activités récréatives, culturelles et sportives. 7 d'entre elles sont des entreprises exogènes.

31 entretiens personnalisés avec des porteurs de projets ont eu lieu au bureau du département.

### Canton de Vaud

Rappel: depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le canton de Vaud dispose d'une base légale régissant l'appui au développement économique, la **LADE** – Loi sur l'appui au développement économique –. Son chapitre II reconnaît les associations régionales lorsque celles-ci *assument des tâches de promotion, sont dotées d'une organisation et d'une représentativité adéquates et disposent d'une stratégie, préalablement validée par le département, comprenant un positionnement, une analyse des forces et des faiblesses, des objectifs, des axes stratégiques, un programme d'actions, un schéma d'organisation.*

Répondant à ces critères, Lausanne Région a encaissé une subvention cantonale de Fr. 84'000.- pour l'exercice 2010; le montant est la résultante d'un calcul prenant en compte les EPT – Emplois plein temps – et le montant des cotisations communales.

Nous réalisons l'analyse et la rédaction de préavis dès lors qu'un projet sollicite un soutien financier cantonal sous formes de "prêts et/ou d'aides à fonds perdu". Le département de promotion économique a rédigé 14 préavis, validés par le service de l'économie, dont le montant total des aides à fonds perdu s'élève à Fr. 458'500.-; les projets concernaient l'organisation de congrès internationaux.

De plus, afin de répondre aux exigences de la LADE, les associations régionales vaudaises doivent se doter d'une stratégie économique. Le département a validé celle de Lausanne Région en mars 2008

couvrant la période 2008-2011. Toutefois, elle ne comprend pas de volet "tourisme régional"; le département cantonal a accepté que la stratégie touristique lausannoise s'applique à toute la région, en attente d'une stratégie régionale. C'est pourquoi, un groupe de travail technique a été formé.

La responsable du département a participé, sur invitation du service de l'économie, à deux groupes de travail:

- l'un lié à la création et la mise en service de la Boussole 21. Cet outil a pour but d'évaluer la durabilité des projets sur Internet.
- l'autre lié à la mise en place de projets pilote d'écologie industrielle sur le territoire cantonal. Celui-ci poursuivra ses travaux en 2011.

### Actions de valorisation du tissu économique régional

#### • Trophées PERL, Prix Entreprendre Région Lausanne

26 projets ont fait acte de candidature à cette 8<sup>e</sup> édition. Le jury, présidé par M. le Syndic Daniel Brélaz, après étude des dossiers et l'audition de 6 porteurs de projet, a décerné:

- Le premier prix de Fr. 50'000.- à la société Abionic / Lausanne pour le développement d'un procédé de diagnostic des allergies,
- Le deuxième prix de Fr. 20'000.- à Techsep Environnement / Cheseaux pour le développement d'un procédé de traitement des eaux de surface,
- Le troisième prix de Fr. 10'000.- à StereoTools / Lausanne pour le développement d'un guide miniature pour la chirurgie du cerveau.

Le Jury n'a pas décerné de prix "coup de cœur".

Comme à l'accoutumée, les prix ont été remis lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 21 avril au Palais de Beaulieu, en présence de 200 personnes issues du monde politique, économique, institutionnel et académique. En l'absence de M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude

Mermoud, son message a été délivré par M. Lionel Eperon, chef de service. A l'issue de la partie protocolaire, M. l'Ambassadeur Luzius Wasescha a donné conférence sur le thème "l'innovation et le dynamisme de l'économie suisse: deux atouts dans un marché globalisé".

Le département a organisé, à l'attention de tous les candidats aux trophées, une séance d'information liée au financement des entreprises, en présence de partenaires experts en la matière.

- **Les ateliers de la ville de Renens / Fondation ASECE, microcrédit solidaire suisse**

Nous poursuivons notre appui financier en faveur de ces deux institutions de soutien aux entreprises, à hauteur de Fr. 10'000.-.

- **Stamm Lausanne Région / Genilem / Les Ateliers de la Ville de Renens**

Nous avons organisé, conjointement avec Genilem et les Ateliers de la Ville de Renens, dans leurs locaux éponymes, en présence de Mme la Syndique Marianne Huguenin, un stamm dont le thème fut: "l'importance du design d'un produit". Une cinquantaine de chefs d'entreprises ont pris part à cet événement.

- **PACTE, la parole aux actes**

Depuis de nombreuses années, nous collaborons aux travaux de l'association PACTE qui a pour mission la promotion des femmes dans l'économie (niveau individuel ou entrepreneurial). Ainsi, en 2010, nous avons donné une conférence "produits/marchés" à un groupe de 15 femmes créatrices d'entreprise.

- **MIPIM, marché international des professionnels de l'immobilier, Cannes – Mars 2010**

Sous l'égide de la Lake Geneva Region (consortium constitué de 24 partenaires privés, des cantons de Genève et de Vaud, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie et des deux associations que sont Nyon Région et Lausanne Région) et pour la troisième

année consécutive, nous avons été présents à cette convention internationale réunissant acteurs économiques et collectivités publiques.

La délégation Lausanne Région réunissait M. le Président Gustave Muheim, M. Pierre-Alain Matthey (ville de Lausanne, chef département mobilité), Mmes Ariane RoCHAT et Patrizia Darbellay.

- **SDNL, schéma directeur du nord lausannois**

La déléguée participe aux travaux du "GT économie" mis en place au sein du SDNL par son chef de projet. Deux thèmes principaux y sont traités: la fibre optique et la valorisation économique du territoire concerné.

### Supports promotionnels

Débuté en 2009, le département a poursuivi l'édition de ses supports promotionnels et a produit une brochure sous le titre "au service des entreprises". Les textes se veulent un condensé des atouts "art de vivre" et "avantages économiques" favorisant l'implantation et le développement des entreprises. Les prestations offertes par le département y sont évidemment également listées et explicitées.

La brochure se veut un document de référence pour les entreprises faisant appel à nos services. Il constitue un support de promotion à l'attention des partenaires institutionnels, privés ou publics en relation avec le département.

### Représentation, réseautage et formation

Les lignes qui suivent ont pour propos de mettre en évidence l'implication du département au sein du tissu économique régional:

- **CapitalProximité:** siège au comité. Association créée par les associations régionales vaudoises en 1998, et qui a pour mission la mise en relation entre demandeurs et offreurs de capitaux.
- **Biopole SA:** siège au comité.
- **CODEV, coordination du développement économique vaudois:** présidence de la plateforme "développement éco-

nomique". L'association a pour mission, entre autres, l'échange d'informations, la formation. Elle est constituée de séances plénières et de deux plateformes thématiques (développement territorial et économique).

- **CVCI, chambre vaudoise du commerce et de l'industrie:** membre de l'assemblée des délégués qui réunit 80 personnes représentatives du tissu économique, toutes élues par l'assemblée générale.

La déléguée économique a participé à une formation CVCI liée aux modifications, entrées en vigueur en 2011, de la TVA. Membre du business club.

- **Commission consultative économique de la ville de Lausanne:** invitée.

De plus, la responsable du département a été présente:

- au forum économique rhodanien dont la thématique 2010 était les "cleantech";
- à la conférence organisée par le Crédit Suisse "perspectives économiques 2011";
- à deux conférences organisées par le SECO: l'une liée au développement durable et l'autre aux projets énergétiques;
- à une conférence du SDE (service de l'emploi – canton de Vaud) liée au permis de travail et de séjour;
- au symposium SESEC (sustainable environment solutions for emerging countries): participation à l'une des journées de conférence dont les thèmes étaient "Métamorphose, un programme durable modèle pour la ville" et "recherche appliquée et consortiums privés".

De plus, sur demande du président Muheim, une rencontre avec les Préfètes et Préfets des districts LR a été organisée aux fins de présenter les missions de la promotion économique. Cette réunion sera annualisée avec les responsables des deux autres départements.

### SYNTHESE

Les travaux ont été rendus possibles grâce aux 72 représentants politiques des secteurs et des techniciens sollicités (selon les sujets traités), qui se sont réunis à l'occasion de 102 séances.

Comme le met en évidence le contenu de ce rapport, l'année 2010 a été pour Lausanne Région marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets.

Si la mise en œuvre de la LADE a engendré un travail opérationnel supplémentaire pour les départements "Agglomération" et "Promotion économique", elle a permis à Lausanne Région, au travers de sa stratégie, de renforcer sa place au sein du paysage cantonal.

Plateforme de coordination, Lausanne Région s'attache à mettre en réseau et communiquer les informations entre différents partenaires. Sur plusieurs thématiques, notre association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

♦ ♦ ♦ ♦

## Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



### Préambule

La construction ne connaît pas la crise. Alors que 2009 avait déjà battu des records d'activité, 2010 a fait encore plus fort avec une augmentation de plus de 8 % du nombre de chantiers visités.

Pour le reste, les années se suivent et se ressemblent. Avec parfois la désagréable impression de répéter inlassablement les mêmes discours ! Des délais de constructions toujours plus courts, des plannings qui ne tiennent plus compte des saisons, des prix bas âprement discutés et une multiplication des contrats de sous-traitance en sont certainement pour quelque chose.

Il se trouve hélas encore trop d'acteurs de la construction pour lesquels la sécurité ne fait pas partie des priorités.

Nous tenons une fois encore à remercier pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs des différents services communaux et intercommunaux de notre région, les collaborateurs de la division sécurité au travail de la SUVA, ainsi que les collaborateurs du service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA).

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales.

## **Activité**

### **Sécurité du public**

#### Organe de contrôle

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

#### But et personnes concernées

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

#### Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux.

L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages.

Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

#### Contrôle des chantiers

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public.

Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

#### **Sécurité des travailleurs**

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à pren-

dre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

### Cantines de fêtes

Par décision du Bureau intermunicipal, notre service est chargé de contrôler ce type d'installation. A défaut de base légale en la matière, nos contrôles consistent uniquement en un examen visuel et rapide de la situation et des installations en question, ils ne peuvent être confondus avec une expertise technique visant à vérifier l'état des structures porteuses, des toiles et autres éléments de l'installation.

### Chantiers visités

223 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitations et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2010.

234 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques uns:

### Travaux terminés durant l'année 2010 à Ecublens

- Démolition de plusieurs bâtiments industriels au chemin de Champ-Colomb.
- Agrandissement d'un bâtiment à la route de Vallaire.
- Construction d'un immeuble commercial à la route de Reculan (1 grue).
- Construction d'un immeuble résidentiel à la rue de Bassenges.
- Construction d'une villa individuelle au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction d'un parking souterrain pour le centre commercial du Croset (1 grue).

- Construction de quatre bâtiments administratifs avec parkings souterrains à l'EPFL (3 grues).
- Surélévation d'un bâtiment administratif à l'EPFL.



### Travaux encore en cours au 31 décembre 2010 à Ecublens

- Construction de deux bâtiments d'habitation au chemin de Champ-Colomb (2 grues).
- Construction d'un bâtiment administratif au chemin des Champs-Courbes (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation et commercial à la rue de Bassenges (1 grue).
- Construction de trois villas au chemin de la Plantaz (3 grues).
- Construction de deux villas jumelles au chemin de la Colline.
- Construction de deux villas jumelles au chemin de Montaney (1 grue).
- Construction d'une villa jumelle au chemin des Crêts (1 grue).
- Transformation d'une villa au chemin de l'Ormet.
- Transformation et agrandissement de villas au chemin du Levant et au chemin de la Plantaz.
- Agrandissement d'un bâtiment industriel au chemin de Champ-Colomb (1 grue).



- Construction de quatre bâtiments administratifs à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un local d'archives enterré En Dorigny (1 grue).

## Commentaires

### Statistique

Un dossier est ouvert pour chaque chantier qu'il ait débuté (en cours de travaux) ou qu'il soit en projet (c'est-à-dire qu'un permis de construire a été accordé). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services techniques communaux, ne font toutefois pas tous l'objet de l'ouverture d'un dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est donc pas obligatoirement égal au nombre réel de chantiers dont les travaux sont effectivement en cours qui, lui, correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain.

Le nombre total de chantiers visités en 2010 s'établit à un nouveau record de 457, il est en hausse de 8.5% (+ 36 chantiers) par rapport à 2009. Cette augmentation est due en partie aux travaux de réparations effectués à la suite des dégâts occasionnés par l'épisode de grêle survenu au cours de l'été 2009 et qui a tout particulièrement touché les communes de Bussigny et Villars-Ste-Croix.

Ecublens enregistre une fois encore le plus grand nombre de chantiers visités. Sur cette commune, le nombre de chantiers est d'ailleurs en quasi constante augmentation depuis l'année 2001.

Par rapport à 2009, une hausse est constatée à Bussigny (+16, +23%) qui réalise comme l'année d'avant la plus forte progression, Villars-Ste-Croix (+9, +128%), Ecublens (+5, +5%), St-Sulpice (+4, +11%) et Jouxens-Mézery (+4, +40%). Prilly enregistre également une augmentation du nombre de chantiers visités par rapport à l'année d'avant (+9, +22%). Il faut toutefois se rap-

porter que pour cette commune, les chiffres 2009 étaient incomplets puisqu'elle a adhéré à notre service en cours d'année. Dans les communes de Chavannes (-5, -25%), Renens (-5, -5%) et Crissier (-1, -2%) le nombre de chantiers visités est en baisse.

Pour tout le territoire intercommunal, les travaux de réfection d'immeuble nécessitant notamment l'installation d'un échafaudage ont représenté un peu moins de la moitié de l'ensemble des chantiers visités en 2010 (223/457). Ces travaux de réfection ont continué à augmenter par rapport à 2009 (+54, +32%) et 2008 (+97, +77%). La progression est particulièrement marquée pour les communes de Bussigny et Villars-Ste-Croix, la raison a été invoquée un peu plus haut. Dans le même temps, les nouvelles constructions, tous types confondus, sont à la baisse, -20 chantiers (-15%) par rapport à 2009 et -39 chantiers (-25%) par rapport à 2008.

### Installation de grues

52 grues ont été mises en place sur nos chantiers en 2010. Notre travail consiste à vérifier que ces engins soient installés dans les règles de l'art et en conformité des normes de sécurité. Ces contrôles ne doivent pas être confondus avec l'expertise technique obligatoire faite par des spécialistes et qui vise à vérifier l'état de la grue.

Pour pouvoir être utilisée en Suisse, chaque grue doit être expertisée par un spécialiste. La fréquence de ces contrôles varie entre 1 et 4 ans selon l'âge de l'engin et l'avis de l'expert. Le résultat de l'expertise doit être consigné dans le carnet de grue qui doit être à disposition près de l'engin, les travaux de maintenance exigés doivent être effectués dans les délais donnés. Un permis de grutier délivré par la SUVA est obligatoire pour conduire une grue.

Outre le contrôle de l'aspect administratif lié à l'installation d'une grue, une attention particulière est portée sur quelques points essentiels de la sécurité du chantier et de l'espace public environnant:

- Les fondations d'une grue doivent être soigneusement dimensionnées, il convient notamment de veiller à la stabilité du terrain et au bon calage des pattes.

- Le châssis tournant d'une grue auto-montante présente un danger au niveau du sol, le risque de coincement est important, il convient de respecter les distances de sécurité et de clôturer l'ensemble de la zone dangereuse.
- Le rayon d'action aérien de la grue, lui non plus, ne doit pas rencontrer d'obstacles, (lignes électriques aériennes, installations ferroviaires, bâtiments, arbres, grue voisine, etc.), le cas échéant des mesures de sécurité supplémentaires adéquates doivent être prises. Les charges levées ne doivent en aucun cas dépasser la limite prescrite par le constructeur de la grue, un déclencheur électrique doit pouvoir l'en empêcher.

Sur les 52 grues (dont 38 auto-montantes) contrôlées en 2010, seules 16 (30%) ont été installées d'emblée conformément aux normes de sécurité. Pour les 36 autres, les malfaçons relevées dans le tableau ci-dessous ont été constatées. Tous les défauts ont été corrigés dans les délais. Dans un cas, il a été nécessaire de déplacer la grue.

<b>Malfaçons constatées</b>	<b>Nombre de cas</b>
Grue non expertisée	3
Carnet de grue pas à disposition ou pas rempli	6
Mauvaise fondation / calage de la base	7
Zone dangereuse au sol non clôturée	13
Obstacle à la giration (bâtiment, arbre, autre grue, ligne HT, etc.)	8
Mauvais réglage des charges (limites pas respectées)	7
Elingues usées, inutilisables	6
Grutier sans permis de conduire	3

### **Démolitions, attention à l'amiante !**

Au cours de l'année 2010, plusieurs chantiers de démolition ont été arrêtés, et pour d'autres, le commencement des travaux a dû être reporté.

La raison, c'est l'amiante. Un matériau composé de fibres qui ont la fâcheuse ma-

nie de se diviser très facilement en de multiples fibrilles extrêmement fines et volatiles lorsqu'il est manipulé. Ces poussières d'amiante peuvent entraîner de graves maladies, c'est pourquoi il faut impérativement éviter de les inhaler, il en va de la sécurité des travailleurs et du public. Depuis 2009, les articles 3 et 60 de l'ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans les travaux de construction (OTConst) imposent de déterminer avant le début des travaux si le bâtiment concerné contient des matériaux amiantés. Tous les immeubles construits avant 1991 sont susceptibles de comporter de l'amiante. On en trouve dans les joints de vitrage, dans les matériaux en fibrociment, les revêtements de sol, les faux-plafonds, la colle de carrelage, les crépis, etc.

Ce matériau offre en effet une résistance mécanique élevée et un très bon isolant thermique. Le diagnostic amiante avant travaux doit être réalisé par une entreprise reconnue par la SUVA et les travaux de désamiantage sont en grandes parties confiés à des entreprises spécialisées. Si lors d'un contrôle d'un chantier de démolition, les entreprises présentes ne peuvent nous fournir le rapport d'expertise amiante, le chantier est arrêté. Nous avons constaté durant l'année écoulée que le problème n'est pas encore bien compris par les acteurs concernés.

*Laurent Rossel*  
*Inspecteur*

## Statistique

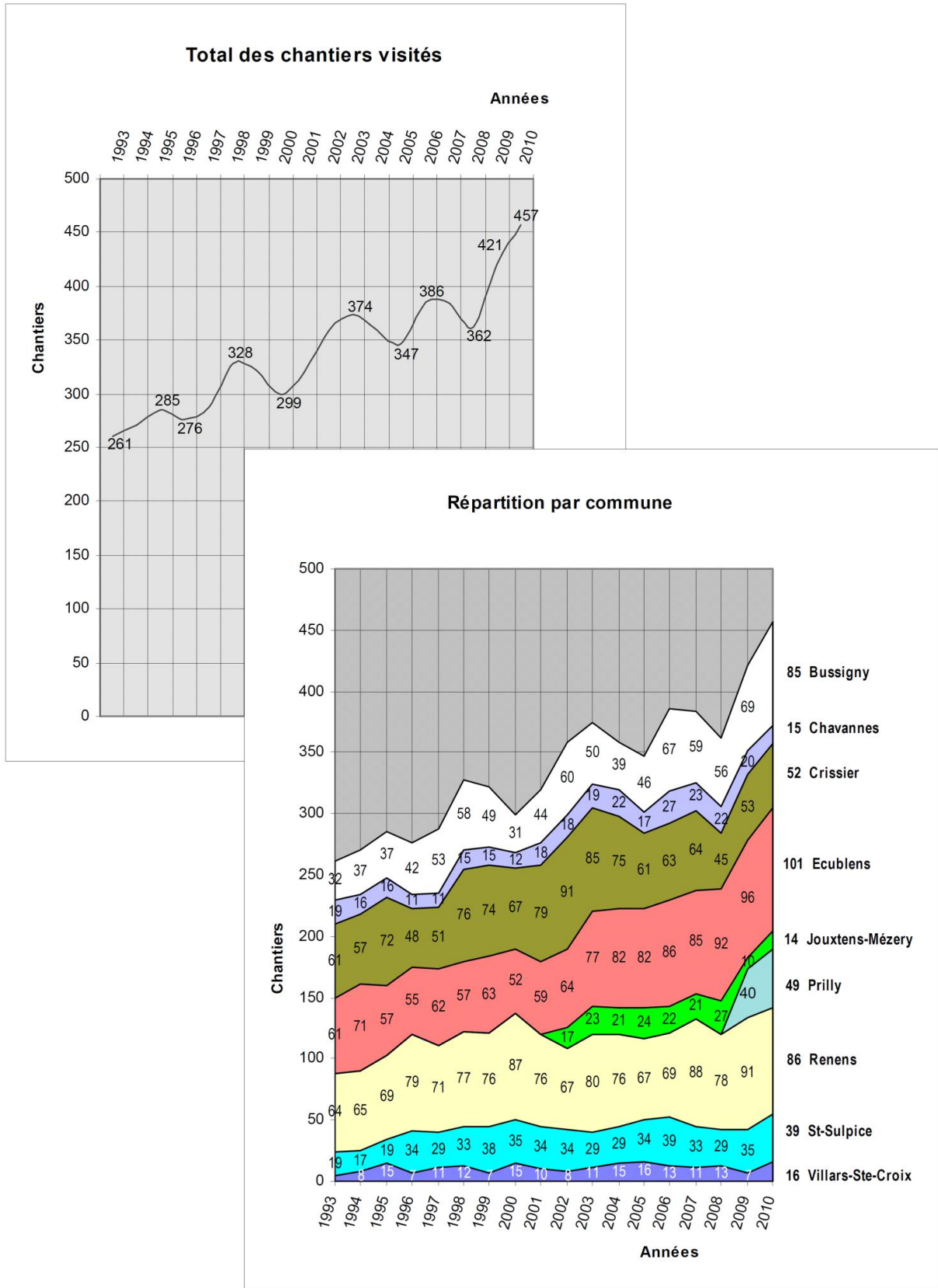
		Chantiers en cours au 1.1	Chantiers en cours, nouveaux	Chantiers visités, total	Chantiers non débutés au 31.12	Chantiers traités, total	Chantiers terminés	Chantiers en cours au 31.12	Visites effectuées	Contrôles de monte- charges	Contrôles de grues	Contrôles de cantines de fêtes	Total des contrôles
Bussigny	<b>2010</b>	<b>21</b>	<b>64</b>	<b>85</b>	<b>13</b>	<b>98</b>	<b>66</b>	<b>19</b>	<b>144</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>150</b>
	2009	21	48	69	13	82	48	21	150	-	3	8	161
Chavannes	<b>2010</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>34</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>37</b>
	2009	11	9	20	6	26	14	6	64	-	-	-	64
Crissier	<b>2010</b>	<b>15</b>	<b>37</b>	<b>52</b>	<b>16</b>	<b>68</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>119</b>
	2009	15	38	53	14	67	38	15	127	1	3	3	134
Ecublens	<b>2010</b>	<b>49</b>	<b>52</b>	<b>101</b>	<b>9</b>	<b>110</b>	<b>65</b>	<b>36</b>	<b>213</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>232</b>
	2009	33	63	96	7	103	47	49	236	4	13	1	254
Jouxens-Mézery	<b>2010</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>35</b>
	2009	4	6	10	13	23	5	5	30	-	3	-	33
Prilly	<b>2010</b>	<b>20</b>	<b>29</b>	<b>49</b>	<b>8</b>	<b>57</b>	<b>33</b>	<b>16</b>	<b>119</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>124</b>
	2009	-	40	40	8	48	20	20	96	-	6	-	102
Renens	<b>2010</b>	<b>39</b>	<b>47</b>	<b>86</b>	<b>8</b>	<b>94</b>	<b>57</b>	<b>29</b>	<b>196</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>206</b>
	2009	27	64	91	12	103	52	39	233	2	12	3	250
St-Sulpice	<b>2010</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>39</b>	<b>18</b>	<b>57</b>	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>95</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>101</b>
	2009	18	17	35	9	44	19	16	96	-	4	2	102
Villars-Ste-Croix	<b>2010</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>-</b>	<b>34</b>
	2009	3	4	7	-	7	4	3	15	-	-	-	15
Total	<b>2010</b>	<b>174</b>	<b>283</b>	<b>457</b>	<b>91</b>	<b>548</b>	<b>307</b>	<b>150</b>	<b>973</b>	<b>5</b>	<b>52</b>	<b>8</b>	<b>1038</b>
	2009	132	289	421	82	503	247	174	1047	7	44	17	1115



Chantiers visités,  
classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations / agrandissements		Démolitions / déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage	nombre absolu	pourcentage		
<b>Bussigny</b>	<b>63</b>	74.1	<b>14</b>	16.5	<b>1</b>	1.2	<b>3</b>	3.5	-	-	<b>4</b>	4.7	<b>85</b> / 100	
	<b>78</b> / 91.8%						<b>7</b> / 8.2%							
<b>Chavannes</b>	<b>5</b>	33.3	<b>4</b>	26.7	<b>1</b>	6.7	-	-	<b>3</b>	20.0	<b>2</b>	13.3	<b>15</b> / 100	
	<b>10</b> / 66.7%						<b>5</b> / 33.3%							
<b>Crissier</b>	<b>25</b>	48.1	<b>15</b>	28.8	<b>1</b>	1.9	<b>4</b>	7.7	-	-	<b>7</b>	13.5	<b>52</b> / 100	
	<b>41</b> / 78.8%						<b>11</b> / 21.2%							
<b>Ecublens</b>	<b>36</b>	35.6	<b>21</b>	20.8	<b>2</b>	2.0	<b>16</b>	15.8	<b>5</b>	5.0	<b>21</b>	20.8	<b>101</b> /100	
	<b>59</b> / 58.4%						<b>42</b> / 41.6%							
<b>Jouxens-Mézery</b>	<b>3</b>	21.4	<b>3</b>	21.4	<b>1</b>	7.2	<b>6</b>	42.8	-	-	<b>1</b>	7.2	<b>14</b> / 100	
	<b>7</b> / 50.0%						<b>7</b> / 50.0%							
<b>Prilly</b>	<b>24</b>	49.0	<b>10</b>	20.4	<b>5</b>	10.2	<b>1</b>	2.0	<b>6</b>	12.3	<b>3</b>	6.1	<b>49</b> / 100	
	<b>39</b> / 79.6%						<b>10</b> / 20.4%							
<b>Renens</b>	<b>42</b>	48.8	<b>19</b>	22.1	<b>5</b>	5.8	<b>3</b>	3.5	<b>12</b>	14.0	<b>5</b>	5.8	<b>86</b> / 100	
	<b>66</b> / 76.7%						<b>20</b> / 23.3%							
<b>St-Sulpice</b>	<b>14</b>	35.9	<b>4</b>	10.3	<b>10</b>	25.6	<b>5</b>	12.8	<b>5</b>	12.8	<b>1</b>	2.6	<b>39</b> / 100	
	<b>28</b> / 71.8%						<b>11</b> / 28.2%							
<b>Villars-Ste-Croix</b>	<b>11</b>	68.8	<b>1</b>	6.2	-	-	<b>2</b>	12.5	-	-	<b>2</b>	12.5	<b>16</b> / 100	
	<b>12</b> / 75.0%						<b>4</b> / 25.0%							
<b>Total</b>	<b>223</b>	48.8	<b>91</b>	19.9	<b>26</b>	5.7	<b>40</b>	8.7	<b>31</b>	6.8	<b>46</b>	10.1	<b>457</b> 100%	
	<b>340</b> / 74.4%						<b>117</b> / 25.6%							

## Chantiers visités, évolution depuis 1993



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

L'acceptation du rapport de gestion par l'assemblée régionale de l'organisation régionale de la protection civile étant postérieure à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté fin juin sur le site Internet [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch).

♦ ♦ ♦ ♦

## Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois



*Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale*

Pour rappel, cette structure réunit les Municipaux en charge de la jeunesse et/ou de la prévention des communes du district. Elle agit comme groupe d'échange et de soutien du groupe de coordination constitué des intervenants actifs dans l'accompagnement de la jeunesse.

L'objectif de la plateforme n'est pas de substituer aux gens du terrain mais de réfléchir aux besoins de la population juvénile du district et de mettre à disposition du groupe de coordination des moyens pour des actions de terrain dans une dynamique régionale. A cet effet, la plateforme dispose d'un budget alimenté par une participation communale de 35 centimes par habitant. Il s'agit d'un plafond qui n'est largement pas atteint puisque pour 2010, les dépenses se sont montées à Fr. 2'500.-.

Voici quelques projets qui ont été soutenus par la plateforme en 2010:

- En avril, un dîner quizz "Love and the City", thème traitant sur les sentiments, destiné aux jeunes de 16-20 ans.
- En juin, dans le cadre de Ouest-expo, un autre dîner quizz touchant à l'insertion professionnelle.

- En septembre, participation à l'action 72 heures dans quelques communes du district.

Le groupe de coordination a continué ses rencontres de partage et d'échange tout au long de l'année dans différents lieux en rapport avec les jeunes.

La plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois s'est réunie à 4 reprises en 2010. Nicolas Perelyguine, président du groupe de coordination, a participé à chacune de nos séances. Les participants ont notamment échangé sur le développement d'un concept régional de travailleur social hors murs. Toutefois, la tendance qui semble se dessiner est celle de l'engagement, par les communes, de leur propre TSP avec un renforcement de la collaboration intercommunale au niveau du terrain.

Chargé de mettre en place un conseil régional de prévention et de sécurité, M. le Préfet Etienne Roy a souhaité que le président de la plateforme fasse partie de ce conseil, il a fait la même demande au président du groupe de coordination. Pour M. le Préfet, il ne s'agit pas de se substituer à ce qui existe déjà largement dans notre district, mais de permettre aux différents acteurs de se rencontrer dans un but d'efficacité et de coordination.

Le Préfet désire:

- cibler sur les incivilités des jeunes;
- mettre en contact les jeunes en recherche de travail avec le monde professionnel;
- sensibiliser les communautés migrantes.

M. Christian Séchaud, commandant de Polouest, a été convié à une rencontre conjointe avec les Municipaux de police. Dans une vision de partenariat dans l'Ouest lausannois, une telle rencontre est apparue très utile. M. Séchaud a eu l'occasion d'exposer sa vision de la prévention et du rôle de la police.

En fin d'année, tous les présidents des corps délibérants du district ont été conviés à une rencontre conviviale, à laquelle participaient les partenaires du groupe de coordination et les membres de la plateforme.

En conclusion, la plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois demeure une structure légère qui garde toute sa légitimité au moment où chaque commune tente de renforcer son dispositif en matière d'accompagnement de la jeunesse. Elle permet de développer des échanges utiles et une collaboration intercommunale au profit de tous.

*Jean-Claude Glardon  
Président de la plateforme*

♦ ♦ ♦ ♦

## **Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausan- nois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)**



*Délégation d'Ecublens, présidence: Mme  
Pascale Manzini, Conseillère municipale.*

### Rapport d'activité 2009 - 2010

#### **Travaux du comité**

Pendant cette période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 décembre 2010, le comité et le bureau se sont rencontrés 24 fois. Les chefs de service de Chavannes et d'Ecublens ont passé de nombreuses heures pour la mise en route administrative et financière du réseau.

Heureusement, dès le 1<sup>er</sup> janvier, le réseau a été enrichi d'une adjointe administrative précieuse, Mme Brigitte Bignens, qui n'a pas compté ses heures depuis son engagement à ce poste. En plus du contrôle de la facturation, du suivi des débiteurs et de diverses tâches administratives, cette dernière est en charge du respect du plan comptable imposé aux structures du réseau.

De plus, en vue de l'élaboration des budgets 2011, l'AJESOL a fait appel aux services, offerts par la FAJE, de petite en-

fance pool (PEP), pour faire évaluer la pertinence des dotations en personnel des structures. Il s'agit de s'assurer de la bonne répartition de la dotation horaire entre le personnel éducatif et non éducatif. Ceci afin d'optimiser les subsides octroyés par la FAJE pour le personnel éducatif et pour respecter les directives légales du SPJ.

Le comité ou une délégation du comité ont participé aux séances suivantes:

10 septembre 2009:

Rencontre des réseaux à Lausanne. Statistiques du SCRIS.

25 novembre 2009:

Rencontre avec les structures pour information sur le programme informatique.

28 janvier 2010:

Rencontre des réseaux LAJE sur la politique tarifaire et le mandat donné à l'Idheap pour établir un comparatif des tarifs des réseaux et définir un tarif qui serait idéalement abordable pour les parents placeurs.

23 février 2010:

Rencontre annuelle des accueillantes de jour de l'AJESOL.

24 mars 2010:

AG de la structure Bout'choux.

29 avril 2010:

AG de la structure DOMINO.

20 avril 2010:

Rencontre avec la fédération des crèches et garderies pour discuter de la nécessité d'une CCT pour le personnel éducatif.

26 mai 2010:

Rencontre des réseaux (compte-rendu du rapport Idheap).

8 juillet 2010:

Rencontre entre les structures de l'AJESOL.

7 octobre 2010:

AG AJESOL pour le budget 2011.

14 octobre 2010:

Séance constitutive d'une faïtière des réseaux reconnus par la FAJE.

14 octobre 2010:

Conférence de Mme Pfister sur le "genre" à l'attention des éducateurs (trices) de la petite enfance du réseau.

2 novembre 2010:

Directives préscolaires présentées par le chef du SPJ, M. Lavanchy.

13 novembre 2010:  
Présence à l'inauguration de la structure Farandole à Renens.

25 novembre 2010:  
Rencontre des réseaux LAJE: La taille optimale des réseaux ?

### **Développement**

Conformément à l'obligation prévue par la LAJE (loi pour l'accueil de jour des enfants) de prévoir un programme de développement, les communes membres œuvrent sur différents projets visant à la création de nouvelles places d'accueil. C'est le cas pour 2011 en ce qui concerne le parascolaire, tant à Chavannes-près-Renens qu'à St-Sulpice. Quant à Ecublens, les développements en faveur du préscolaire et du parascolaire sont prévus pour 2012 en lien avec l'ouverture du centre socioculturel.

### **Objectifs 2011**

L'année 2011 sera une année de consolidation du réseau. L'objectif du comité est d'optimiser le programme BAMBINO afin qu'il puisse vraiment être un outil complet pour les garderies, la structure d'accueil familial et l'administration.

Il s'agira d'assister les structures pour qu'elles puissent s'adapter aux ajustements nécessaires constatés au moment du bouclage de l'exercice comptable.

Le site Internet de l'AJESOL sera mis en fonction.

### **Conclusion**

Au premier exercice comptable de l'AJESOL, on peut déjà se rendre compte qu'il s'agit d'une véritable entreprise qui brasse des montants conséquents tout au long de l'année. Il incombe une grande responsabilité au comité pour que la gestion de l'AJESOL soit efficiente en matière de coûts afin que la prestation d'accueil de jour des enfants ne pèse à la fois pas trop sur le portefeuille des parents et sur les caisses des communes membres.

Le comité n'oublie pas de remercier les employés qui travaillent pour l'AJESOL avec beaucoup d'implication tout au long de l'année, ainsi que les chefs de service qui vivent une expérience gourmande en

heures de travail. Sans oublier l'excellent climat participatif des structures d'accueil de jour de l'AJESOL.

Cette expérience en vaut-elle la peine ? Selon la FAJE oui puisque le nombre de places aurait triplé ces dernières années dans le canton de Vaud. La LAJE devra être évaluée d'ici à la fin de 2011. Il conviendra d'être attentif aux conclusions de cette évaluation et aux implications que cela aura sur la loi. Une meilleure participation financière du canton à la FAJE ?

*Au nom du comité de l'AJESOL*

*La présidente:  
Pascale Manzini*

## Structures du réseau

Accueil familial de jour	Ecublens-Chavannes-Saint-Sulpice
Garderie Vanille-chocolat	1022 Chavannes-près-Renens
Garderie Vanille-chocolat	1024 Ecublens
Garderie Domino	1024 Ecublens
Garderie Les Bout'choux	1024 Ecublens
Ô Berges	1022 Chavannes-près-Renens
Garderie Capucine	1022 Chavannes-près-Renens
La Plaine	1022 Chavannes-près-Renens

Nombre de places		
AFJ	préscolaire	parascolaire
111		
	34 → CIN	
	22 → CIN	
	30	
	49	
		36
	10	
		24

### Places offertes au 31.12.2010

<b>111</b>	<b>145</b>	<b>60</b>
------------	------------	-----------

## Finances

Le tableau ci-dessous montre la répartition des places disponibles dans chacune des structures administrées par l'AJESOL et leur utilisation par commune durant les 16 mois d'activité de l'exercice. Ce sont ces chiffres qui ont été utilisés pour le calcul de la répartition des excédents de charges à couvrir par les communes.

Structures	Nombre de places disponibles	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice	Hors réseau
		Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	Nombre de places occupées
Les Bout'choux	49	12.67	2.62	8.24	25.47
Capucine	10	0.43	8.74	0.00	0.83
Domino	30	29.36	0.49	0.15	0.00
Vanille-chocolat Chavannes	34	10.99	14.47	3.84	4.70
Vanille-chocolat Ecublens	22	9.25	5.30	0.25	7.20
<b>Total</b>	<b>145</b>	<b>62.70</b>	<b>31.62</b>	<b>12.48</b>	<b>38.20</b>

Les coûts pour les communes sont répartis en fonction des places occupées pour la couverture de l'excédent de charges des structures et selon le nombre d'habitants pour les charges de fonctionnement de l'AJESOL. Le décompte final présente les montants suivants:

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice	Hors réseau
<b>Charges nettes des structures</b>	<b>2'010'856.40</b>	<b>1'014'087.40</b>	<b>400'247.00</b>	<b>1'225'115.05</b>
<b>Charges de l'AJESOL</b>	<b>28'923.20</b>	<b>17'490.75</b>	<b>8'033.50</b>	<b>19'474.59</b>
<b>Participation des parents</b>	<b>- 1'016'714.30</b>	<b>- 431'695.25</b>	<b>- 323'046.35</b>	<b>- 1'269'296.90</b>
<b>Défalcations</b>	<b>3'463.65</b>	<b>0.90</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Excédent de charges à couvrir</b>	<b>1'026'528.95</b>	<b>599'883.80</b>	<b>85'234.15</b>	<b>-24'707.26</b>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## **Fondation les Baumettes Etablissement médico-social**

*Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini (comité de direction) et M. François Massy (conseil de fondation), Conseillers municipaux*

La Fondation les Baumettes a été constituée le 4 octobre 1977 par les communes de Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens dans le but de construire un établissement médico-social réservé aux personnes âgées, celui-ci a été inauguré en 1984.

Son conseil de fondation est constitué de 10 membres représentant les communes fondatrices. Les représentants de la commune d'Ecublens au conseil de fondation sont M. François Massy, Conseiller municipal et le Docteur Jean-Claude Simon.

Le comité de direction est lui constitué de 5 membres, soit 1 par commune, il a tenu 10 séances en 2010. Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale est membre du comité de direction.

### **Activités**

2010 aura vu l'achèvement de la construction des logements protégés qui a débuté le 1<sup>er</sup> septembre 2008. Les locataires ont pris possession de leur appartement au début du mois de mars 2010. Cette belle réalisation étoffe l'offre de prestations de la Fondation les Baumettes. Les deux immeubles sont constitués de 34 appartements (26 de 2 pièces, 6 de 3 pièces, 1 de 4 pièces et 1 studio). Les exigences du Label Minergie étant respectées, le canton a décidé d'octroyer une subvention pour chaque immeuble. Nous allons ainsi pouvoir finaliser les travaux par la pose de 80 m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermiques.



Plus qu'un projet de construction c'est un projet de société qui a été réalisé. En effet, ces appartements visent, en plus de mettre à disposition des appartements et un cadre adapté à des personnes à mobilité réduite, à créer un contexte où les personnes se rencontrent, se connaissent, choisissent d'avoir des activités communes. Un rapport sera établi par un sociologue pour vérifier auprès des utilisateurs l'adéquation des solutions apportées par rapport à leurs besoins actuels.

40'124 journées ont été facturées aux résidents, ce qui représente un taux d'occupation de 99.03 % pour les 111 lits d'hébergement.

L'unité d'accueil temporaire a été fortement sollicitée et les situations des bénéficiaires, souvent instables, provoquent un surcroît de travail. 2'117 journées en 2010 contre 1'924 en 2009.

Le nombre de repas préparés pour être livrés à domicile par les CMS a augmenté de 4'702 pour arriver à 63'228 repas annuels. Au total la cuisine a confectionné 197'971 repas (y compris les déjeuners).

La garderie des Baumettes a accueilli 46 enfants durant l'année 2010 pour un total de 2'520 journées (bébés, trotteurs et grands jusqu'à l'âge d'entrée à l'école enfantine).

### **Collaborateurs**

L'effectif moyen en équivalent plein temps a été de 123 EPT dont 80.47 EPT pour le secteur des soins. L'effort principal pour la formation en 2010 a été fait sur la formation à l'humanité qui a touché l'ensemble du personnel: 4 jours de formation pour les employés du secteur des soins et 1 journée de sensibilisation pour les autres secteurs. Les thèmes abordés comprenaient l'amélioration de la relation soignant-soigné, comprendre la nature des comportements d'agitation pathologiques avec application de stratégies de prévention et de gestion lors des soins de base.

### **Projets 2011**

La mise en conformité aux normes de protection contre le feu et l'augmentation du nombre de chambres individuelles, qui vont passer par un concours d'archi-

teature soumis à la loi sur les marchés publics, mobiliseront certainement beaucoup de notre temps. Mais c'est toujours le projet de vie institutionnel qui nous permet d'être à l'écoute des résidents pour entendre leurs besoins. Nous trouvons ici les lignes conductrices pour offrir un accompagnement adapté à chaque bénéficiaire de nos prestations.

♦ ♦ ♦ ♦

## Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL

# ARASOL

*Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (comité de direction).*

### Éléments du rapport d'activité 2010

#### Revenu d'insertion (RI)

La reprise économique, lente mais vérifiée au cours de l'année écoulée, s'est traduite par une baisse, marquée au cours du second semestre, du nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs auprès des ORP et des caisses de chômage.

Cette baisse n'a, structurellement, pas eu les mêmes effets auprès des CSR.

On peut constater, usuellement, que les chômeurs de longue durée sont ceux qui ont le plus de peine à retrouver un emploi. Au-delà de ce qui paraît une évidence, cette réalité a pour conséquence qu'un nombre certain de personnes arrivent ainsi en fin de droit LACI et doivent solliciter le minimum d'existence que leur procure le revenu d'insertion (RI).

Comme nous le mentionnions au cours des années écoulées, environ 60 % de nos usagers ont des revenus, partiels ou insuffisants pour leur garantir le minimum vital.

Le nombre moyen mensuel de dossiers traités en 2010 est inférieur de seulement 3 unités par rapport à 2009.

Le nombre de dossiers RI, de notre région, traités au cours de chaque mois de l'année 2010, a évolué de la manière suivante (moyenne mensuelle):

- 1<sup>er</sup> trimestre 973
- 2<sup>e</sup> trimestre 1016
- 3<sup>e</sup> trimestre 966
- 4<sup>e</sup> trimestre 1032

Rappelons deux éléments essentiels à la compréhension de ces chiffres:

- derrière le vocable "dossier" se trouve, de manière indistincte, des personnes seules, des couples ou des familles avec enfants.
- Un taux de rotation relativement élevé et qui dépasse fort heureusement les 10 % mensuels, le volume important de dossiers qui se ferment et celui de nouvelles demandes nécessitant l'instruction complète et l'ouverture mensuelle de plus d'une centaine de dossiers, ce qui est relativement lourd compte tenu de la complexité du régime d'aide.

Au plan chiffré, la situation se reflète de manière identique à ce que nous avons pu vivre en 2009, soit une courbe similaire avec une moyenne plus faible en début d'année, une hausse au second trimestre et en fin d'année.

Le constat est identique dans l'ensemble des régions du canton pour le premier trimestre et est identifiable au fait que les treizièmes salaires sont versés en fin d'année et entraînent, pour les dossiers avec un revenu salarié, un arrêt de l'aide pour le mois suivant.

Par ailleurs, des emplois précaires, saisonniers, expliquent en bonne partie la baisse au cours des mois d'été, qui se reflète dans le troisième trimestre.

Les chiffres indiqués ci-avant sont ceux où une intervention financière a été versée au cours de chaque mois.

Bien évidemment, les dossiers financiers ne sont qu'un aspect du travail réalisé. Toutes les demandes d'appui et de soutien qui parviennent au CSR journallement (en moyenne environ 145 demandes chaque mois) touchent bien sûr à des aspects humains difficiles voire tragiques de la vie.



Difficultés liées à la santé, problèmes de violence conjugale, conflits de couple, dépendance (jeu, alcool, stupéfiants), maladies et souffrance physique, troubles et souffrance psychique, endettement, conflits et/ou inquiétude par rapport aux enfants, absence de formation professionnelle pour les jeunes après la scolarité, deuil, conflit avec assurances sociales ou privées, perte de logement, impossibilité de trouver un logement, sont les déterminants principaux qui amènent les habitants de nos communes à venir solliciter aide, conseil, orientation et prise en charge.

### **Séparation des tâches assistants sociaux / gestionnaires administratifs**

Ce projet, qui a été mis en place dès 2008, a été pleinement déployé dans notre CSR au cours du deuxième semestre 2010.

Rappelons que cette évolution décidée pour l'ensemble des CSR vaudois a visé à réorienter les deux métiers principaux dans les centres sociaux, sur leurs tâches spécifiques.

Précédemment, les assistants sociaux étaient en première ligne pour examiner le droit au RI et évaluer l'évolution de la situation sous l'angle social et financier.

Le poids, dans la prise en charge, des aspects financiers et administratifs, chronophage pour eux, avait pour conséquence que les préoccupations de suivi et d'appui social, de réinsertion et de soutien aux démarches pour autonomiser les usagers en étaient prétéritées.

Le processus nouveau implique que chaque personne sollicitant notre intervention voit en premier lieu un/e assistant/e social/e qui procède à une analyse de la demande et de la situation.

Si la demande implique l'évaluation d'un soutien financier, un rendez-vous est alors fixé rapidement avec un gestionnaire de dossiers pour procéder au rassemblement des éléments nécessaires. Pour mémoire, nous rappelons les différents éléments examinés, notamment:

- Contrôle de la subsidiarité (l'intervention financière par le RI est le dernier filet social et il s'agit préalablement de solliciter le droit des bénéficiaires en

matière d'assurances sociales, du travail, voire d'utiliser leur fortune et réserve personnelle préalablement à l'intervention de la collectivité publique).

- Constitution du dossier avec collation des multiples documents et pièces permettant de définir les besoins et l'indigence des demandeurs:
  - Pièces d'identité, permis de séjour, relevés bancaires de chacun des comptes bancaires ou postaux de chaque membre de la famille ou de la communauté familiale pour les trois derniers mois, dernière taxation fiscale, police d'assurance maladie, fiches de salaire, de prestations d'assurances, de chômage, de rente, de pension alimentaire.
  - Charges essentielles, loyer, participations médicales et frais de santé, frais de déplacement pour se rendre au travail, etc.

Une fois le droit à une aide financière établi et, si la problématique sociale présentée nécessite un soutien et un appui social, un plan d'action personnalisé (PAP) est défini par l'assistant social et proposé au bénéficiaire. Ce plan résume les problématiques selon des priorités et les démarches que le bénéficiaire et l'assistant social vont entreprendre respectivement. Il est signé par chacun d'eux et représente une sorte de fil rouge des étapes pour permettre au bénéficiaire de retrouver son autonomie personnelle, de santé, d'insertion sociale ou professionnelle et finalement, bien sûr, son autonomie financière.

D'une manière plus spécifiquement destinée aux jeunes adultes en difficultés (JAD), des projets d'insertion sociale et professionnelle sont priorisés au moyen de bilans de compétence, de mesures d'insertion sociale (MIS) ou d'insertion professionnelle (MIP) en collaboration, dans ce dernier cas également, avec l'ORP pour certaines situations.

Une conseillère en insertion fait intégralement partie de l'équipe sociale, ses connaissances des mesures et des lieux de formation, comme son expérience en faveur de ce groupe de bénéficiaires sont

fort utiles pour coordonner les actions et également permettre aux jeunes concernés d'entrevoir et de comprendre ce qui est possible quant à leur insertion professionnelle.

Si les conditions et le volume de travail ont pu être améliorés grâce à une réadaptation de la dotation par l'engagement de trois collaborateurs administratifs, il n'en reste pas moins que la tâche est lourde et que les collaborateurs du CSR ont fourni des efforts significatifs dans cette période de mutation professionnelle et nous les remercions sincèrement de leur implication dans le contexte décrit, simultanément aux travaux lourds et les nuisances subies dans l'entier de l'année en lien avec la rénovation du centre commercial qui nous loge.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Agences d'assurances sociales (AAS)**



Si nous décrivions l'année 2009 comme étant celle de la reprise des agences d'assurances sociales sous la bannière de l'Arasol et de leur régionalisation, l'année 2010 aura été marquée par le repositionnement des locaux destinés aux agences, ce, dans trois de nos cinq agences.

A Ecublens, la création de deux bureaux distincts a pu être réalisée dans le bâtiment de l'hôtel de ville au Motty, simultanément aux travaux réalisés dans cet immeuble par la Municipalité pour réorganiser la géographie des lieux. Ce déménagement dans les combles ne posera pas de problème aux personnes ayant des soucis de mobilité de par la création d'un ascenseur extérieur au nord de l'hôtel de ville.

A Bussigny-près-Lausanne, un bureau distinct a été aménagé au cours du deuxième semestre sur le même étage que

précédemment, espace libéré par son ancien utilisateur, la police. Si l'espace de travail est plus restreint, il a tout de même pu être réalisé une petite salle d'attente pour les usagers de l'AAS.

A Renens, des travaux de rénovation importants ont débuté au dernier trimestre de 2010 et dureront environ 8 mois. A l'issue de ceux-ci, les collaborateurs de l'AAS seront tous trois sur le même étage. Une réception conjointe pour les besoins communaux et ceux de l'AAS sera aménagée au rez-de-chaussée. Il est visé que les réceptionnistes puissent connaître au mieux les réponses à apporter aux demandes générales et améliorent ainsi le service aux usagers en leur donnant les renseignements, documents d'information et réceptionnent des demandes ne nécessitant pas un examen approfondi de la situation personnelle.

D'une manière générale, un début d'harmonisation des procédures, des documents de travail et des pratiques entre les cinq agences a été réalisé et reste à compléter.

Les collaborateurs des agences ont eu à réaliser un travail dont le volume ne diminue de loin pas, les différentes prestations qu'ils fournissent (subside assurance maladie, affiliation AVS, contrôle de l'assurance maladie, contrôles spécifiques pour étudiants et frontaliers, demande de prestations AVS et AI comme de prestations complémentaires à ces deux régimes) étant fortement sollicitées d'une manière générale où les démarches sont imposées par des réglementations cantonales ou fédérales. Nous tenons à les remercier vivement pour le travail réalisé.

L'organisation en place depuis début 2009 devra toutefois être adaptée, particulièrement s'agissant du rôle de l'agent régional, occupé par le chef du service des affaires sociales de la commune de Chavannes-près-Renens. La Municipalité de cette dernière commune a estimé que leurs propres besoins communaux ne pouvaient être couverts par un chef de service à temps partiel et donc a résilié la convention qui nous lie pour fin 2011.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL**



*Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (comité de direction)*

### **Bilan d'activité 2010 au CMS d'Ecublens**

#### **Management**

Nous avons procédé à la mise en place des documents de travail actualisés dans le classeur de transmission au domicile de la clientèle. L'équipe a fait preuve d'une forte implication pour ce projet. Cette réflexion nous a permis de travailler sur la posture professionnelle à adopter, sur la rigueur et de revisiter la loi cantonale sur la protection des données (LPDP): en intégrant le formulaire de consentement, les directives anticipées et la notion de représentant thérapeutique. Avec pour résultats secondaires un réel travail de co-construction du projet de prestations avec la clientèle.

Dans le but de faciliter la compréhension de la nouvelle structure AVASAD, Mme Manon Fawer, Municipale de Chavannes-près-Renens, vice-présidente de l'APREMADOL et membre du conseil administratif de l'AVASAD, a participé au colloque d'équipe de base le mardi 16 novembre 2010. Au vu des échanges enrichissants, nous pensons organiser une rencontre annuelle et y convier également Mme Manzini, membre du comité de l'APREMADOL, Municipale d'Ecublens et membre du Grand Conseil d'Etat vaudois, ainsi que Mme Cerottini, Syndic de St-Sulpice et membre du comité d'ARCOS.

#### **Ressources humaines**

L'accompagnement individuel et collectif du personnel en formation continue et/ou longue durée en vue de l'acquisition de nouvelles compétences, et/ou un chan-

gement de statut professionnel demeure une priorité. Une formation d'accompagnatrice en psychiatrie de l'âge avancé a été suivie par plusieurs de nos collaboratrices PERSAM.

Nous avons engagé 4 auxiliaires pour remplacer Mmes Meylan et Maison qui ont pris à la fin de l'année une retraite bien méritée, ainsi que Mme Jaussi qui a rejoint son Jura natal. Ces départs ont donné lieu à une fête qui restera dans les annales.

Mme Hélène Gerhard Donnet et Mme Christine Deletraz ont rejoint l'équipe infirmière, Mme Caroline Meyer, assistante sociale, complète nos effectifs.

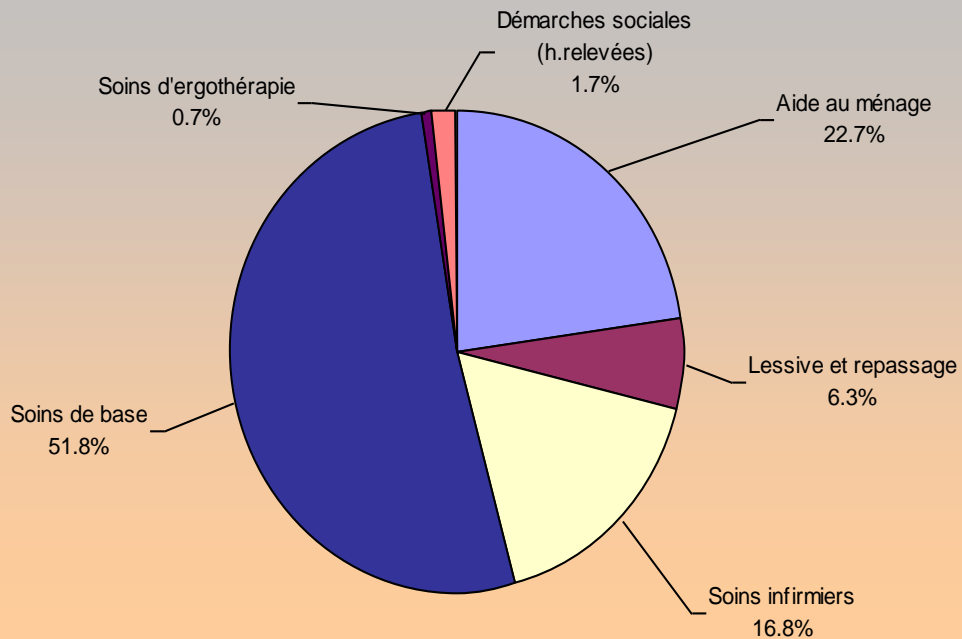
#### **Prise en charge**

Durant l'année 2010, le CMS est intervenu auprès de:

- 560 clients domiciliés à Ecublens, dont 71 nouveaux clients et 361 nouveaux épisodes, représentant 74'734 jours de "prise en charge".
- 316 clients domiciliés à Chavannes-près-Renens dont 28 nouveaux clients et 216 nouveaux épisodes, représentant 40'944 jours de "prise en charge".
- 168 clients domiciliés à St-Sulpice, dont 20 nouveaux clients et 111 nouveaux épisodes, représentant 22'040 jours de "prise en charge".

Toutes les communes ont vu le nombre de jours de "prise en charge" augmenter par rapport à l'année passée. L'AVASAD ayant modifié son outil d'élaboration des statistiques, nous avons des données qui remontent seulement à 2008 et, contrairement aux chiffres des années précédentes qui montraient le nombre d'heures facturées, les chiffres de ce tableau sont des heures relevées (les heures facturées 2008 à 2010 étant arrondies au ¼ heure supérieur).

## Heures relevées prestations 2010 - CMS Ecublens



## Evolution heures relevées prestations CMS Ecublens

Prestations	2008	2009	2010	Evolution 2009-2010	
Soins infirmiers	5'559	6'358	6'602	3.8 %	Lié à l'augmentation de la clientèle
Soins de base	18'726	20'111	20'342	1.1 %	Lié à l'augmentation de la clientèle
Soins d'ergothérapie	202	217	263	21.2 %	Lié à l'augmentation de 40 % du poste
Démarches sociales (heures relevées)	564	569	684	20.2 %	Lié à l'augmentation de 50 % du poste
Nombre de repas	15'228	18'404	18'352	-0.3 %	Fonction de l'évaluation des besoins
Lessive et repassage	2'239	2'245	2'456	9.4 %	Fonction de l'évaluation des besoins
Aide au ménage	8'567	8'650	8'908	3.0 %	Fonction de l'évaluation des besoins

◆ ◆ ◆ ◆

## Valorsa SA

*Délégation d'Ecublens: M. Christian Maeder, Conseiller municipal*



Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du canton de Vaud. Il regroupe 110 communes entre Vallorbe, la Vallée de Joux, Buchillon, Prilly et Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants.

Ces 110 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13 % de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Si papier et verre sont les grands classiques du recyclage, Valorsa traite de plus en plus d'autres matières, boues de step, déchets spéciaux, capsules de café, déchets carnés, etc. Les tonnages du papier et du verre progressent peu ces dernières années, en comparaison de ces autres déchets. Mais des progrès peuvent encore être faits, car les taux de recyclage varient de 36 % à 71 % selon les communes.

Parallèlement, Valorsa offre un réel service de proximité pour les entreprises de la région en acceptant les déchets industriels banals. Ces tonnages importants permettent d'utiliser au mieux la logistique ferroviaire, le site de tri à Penthaz et Tridel SA.

Fin 2010, l'ensemble du site de Penthaz est maintenant dans une configuration optimale pour accueillir les déchets de toute sorte des communes. L'usine a été entièrement remise à neuf durant ces derniers 3 ans. Chaque département peut bénéficier d'un espace de réception et de tri, tout en ayant gardé de larges possibilités d'évolution, vu la rapidité des mutations dans la gestion des déchets.

En conséquence, le service-conseils aux communes du périmètre insiste toujours sur cette composante évolutive quand il

s'agit de faire une analyse des solutions de gestion des déchets pour une déchetterie ou pour une commune. Entre information courante, communication à la population et analyse détaillée, toute une gamme de services est à disposition des actionnaires qui en 2010 en ont largement fait usage.

Les chiffres ci-après représentent les quantités de déchets gérées et facturées par Valorsa. De manière générale, la production de déchets ménagers a atteint une certaine stabilité. Pour Valorsa, le but est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

	<b>2010 en tonnes facturées par Valorsa</b>	<b>2010 Destination</b>	<b>2010 Valorisation</b>	
<b>Incinérables</b>	Ordures ménagères	37'627	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'607	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	15'135	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	5'577	Incinérateur de Vidy	Chaleur
<b>Recyclables</b>	Papier	4'476	1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'733	1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
	Déchets compostables	1'946	Compost en andain	Terreau
	OREA, appareils électriques	402	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	211	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
Conseils aux Communes	15 analyses	Analyse de déchetterie	multiples conseils au quotidien	

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

*Délégation d'Ecublens au conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis: M. Michel Farine, Conseiller municipal.*

### Faits marquants

La cour de droit administratif et public a, le 22 décembre, rejeté le recours des douze exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place. Cette décision peut encore être contestée devant le tribunal fédéral.

### Autorisations

*Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)*

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2009	2010	2009	2010
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 9 autorisations A (2009: 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

*Type B – Taxis sans permis de stationnement*

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2009	2010	2009	2010
Exploitants regroupés au sein de:				
Taxiphone	49	53	51	56
CDS	5	4	5	5
Allô Taxis !	2	2	1	2
AB Taxis Lausanne	4	3	5	3
Autres	34	27	40	35
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>89</b>	<b>102</b>	<b>101</b>

*Type C – Voitures de grande remise*

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2009	2010	2009	2010
Entreprises	6	7	13	17
Exploitants indépendants	9	8	12	8
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

### Conducteurs

Au nombre de 534\* (2009: 538), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	2009	2010	2009	2010
Conducteurs "réguliers"	459	459	35	30
Conducteurs "auxiliaires"	39	38	5	7
<b>Total</b>	<b>498</b>	<b>497</b>	<b>40</b>	<b>37</b>

\* dont 273 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 47 demandes enregistrées (2009: 49), 20 carnets de conducteur ont été délivrés (2009: 19), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

### Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'545'384 courses contre 1'516'642 en 2009.

### Stations

Au nombre de 45, contre 47 en 2009, les stations offrent un total de 194 places, contre 223 en 2009. Les diminutions des nombres de stations et de places s'expliquent par le fait que, pour permettre la réalisation des aménagements urbains envisagés, plusieurs de ces stations ont été déplacées, réduites dans leurs capacités d'accueil, voire supprimées, de manière définitive. Ces mutations ont rendu d'autant plus difficile l'établissement d'un inventaire précis que certaines situations, annoncées comme provisoires, ont duré plusieurs mois ou plusieurs années (comme, en particulier, les modifications liées au chantier de construction du M2).

Au demeurant, durant l'année écoulée, une nouvelle station, d'une capacité de

quatre places, a été mise en service à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, tandis que la station de la Bourdonnette, permettant le stationnement de trois taxis, a été supprimée.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge**

*Délégation d'Ecublens: Mme Danièle Pe-toud Leuba (commission plénière + bureau) et M. Christian Maeder (commission plénière), Conseillers municipaux*

### **Réunions du bureau et de la commission**

Le bureau et la commission plénière ont tenu séance les 13 janvier, 24 février, 21 avril et 15 septembre.

Les principaux points traités se résument comme suit:

- Adoption des comptes de l'exercice 2009;
- Adoption du budget 2011;
- Interventions du service d'entretien;
- Prélèvements sur les cours d'eau;
- Etat d'avancement du PGEEi;
- Entretien des ouvrages;
- Nouvelle clé de répartition;
- Déplacement de la canalisation intercommunale à la rue de la Mouline pour permettre la construction du passage inférieur de l'Université.

### **Interventions du service d'entretien**

Les contrôles réguliers opérés par le service d'entretien permettent de déceler des obstructions, dégâts et autres anomalies, aussi bien sur les collecteurs intercommunaux que sur les points de raccordements publics et privés.

Ces contrôles ont mis notamment en évidence des déversements d'eaux usées permanents dans la Mèbre, dans le voûtage de Renens et au Croset (Ecublens), ainsi que dans la Sorge (Villars-Sainte-Croix et Ecublens).

### **Prélèvements sur les cours d'eau**

Les échantillons prélevés en mars 2010 et les analyses y relatives de la part du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) n'ont pas montré d'amélioration perceptible de la qualité des eaux des rivières.

Les principaux points d'apports d'eaux usées dans la Sorge sont le raccordement d'eaux claires en provenance de Villars-Sainte-Croix, des raccordements d'eaux claires sur le tronçon de la route de Crissier à la route de Bussigny, le long de la rue de Morges, ainsi que le raccordement du collecteur d'eaux claires du quartier du Croset à Ecublens. Quant à la Mèbre, les résultats sont mauvais sur la partie du voûtage de Renens, ainsi que sur Chavannes au droit de l'entrée du voûtage sous l'auto-route et à la confluence sur la Chamberonne.

Les communes concernées ont été évidemment informées de ces résultats, afin qu'elles planifient et mettent en œuvre les corrections qui s'imposent.

En juin, une campagne de recherche de pollution a été menée par les communes de Crissier et Bussigny pour le tronçon de la route de Crissier à la route de Bussigny. Cette démarche a permis de desceller des raccordements "polluants" provenant de Bussigny, ainsi qu'un raccordement "polluant" provenant de Crissier. Les deux communes ont pu résoudre ces problèmes.

En substance et en conclusion, la situation est décrite comme très préoccupante par le chimiste cantonal, et des mesures rapides s'imposent.

### **Etat d'avancement du PGEEi**

Le PGEE intercommunal est terminé. Les travaux identifiés doivent maintenant être réalisés.

Cette planification permet désormais d'identifier l'importance des travaux de rénovations à entreprendre. Selon les mesures préconisées par le bureau Ribbi, mandataire pour le PGEEi, leurs coûts atteignent 7 millions de francs environ.



La commission a pris la résolution d'échelonner les travaux sur une durée de 16 ans, à la fois pour tenir compte de la charge qui en découle pour les communes membres, et par cohérence avec le rythme des travaux de même nature à entreprendre sur les collecteurs communaux.

### **Entretien des ouvrages**

La réhabilitation du collecteur Mèbre (secteur 2 à Renens) s'est terminée au début de l'année 2010. Les travaux susmentionnés ont eu un impact significatif sur le fonds de rénovation des ouvrages.

Au vu notamment des travaux importants qui découlent du PGEEi, la commission intercommunale et les Municipalités devront se déterminer sur l'opportunité de percevoir à nouveau une participation auprès des communes membres. Le revenu des taxes de transit versé par les communes amont ne suffira pas en effet à couvrir ces charges d'investissement.

### **Clé de répartition entre les communes**

Le bureau et la commission ont poursuivi leurs réflexions portant sur la clé de répartition de l'entente intercommunale, en vigueur depuis le 30 septembre 1969. Pour rappel, les dépenses entre les communes intéressées se répartissent de la manière suivante:

Crissier:	43,26 %
Renens:	30,37 %
Ecublens:	15,07 %
Chavannes:	10,95 %
Saint-Sulpice:	0,35 %

Les variantes de clé de répartition ont été présentées aux membres de la commission le 13 janvier et le 24 février 2010. Etant donné qu'une des cinq communes de l'Entente était opposée à la nouvelle clé proposée et qu'une telle décision requiert l'unanimité, la commission a décidé lors de la séance du 21 avril 2010, d'interrompre pour l'instant cette démarche.

### **Déplacement de la canalisation intercommunale à Chavannes**

Dans le cadre du projet Geopolis à la Mouline, un passage inférieur doit être

réalisé. Celui-ci entre en conflit avec la canalisation intercommunale Mèbre-Sorge. A cet endroit, la canalisation a un diamètre de 150 cm et doit être déplacée.

Le projet a été présenté à la commission par le BUD (bureau de construction de l'université de Lausanne-Dorigny).

Suite à cette présentation, la commission a donné son accord de principe au déplacement de la canalisation. Le BUD fournira des éléments complémentaires lors de l'avancement du projet.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Commission intercommunale de la taxe de séjour**

*Délégation d'Ecublens: M. Charly Rothen,  
Conseiller municipal*

La commission s'est réunie aux dates suivantes: le 16 mars 2010, à St-Sulpice, les 21 mai et 4 novembre 2010 dans les locaux de Lausanne Tourisme. Un des principaux points à relever en ce qui concerne 2010 est l'adhésion de la commune de Romanel-sur-Lausanne, qui avait manifesté depuis un certain temps déjà son intention de se joindre à nous.

La situation touristique s'est présentée de façon favorable pour Lausanne et sa région durant l'année sous revue.

L'organisation d'un grand nombre de petits congrès et la tenue en octobre de l'assemblée générale de l'association internationale des maires francophones à Lausanne a contribué à ces bons résultats. Les réservations se font à très brève échéance et la marge bénéficiaire des hôtels est globalement mise à l'épreuve.

Le montant versé à Mobilis pour la Lausanne Transport Card est basé sur le nombre des nuitées enregistrées et communiqué par Lausanne Tourisme, le FERL versant Fr. 1.- par nuitée.

Les montants ci-après donnent une indication du nombre de nuitées des trois dernières années et permettent d'illustrer la bonne tenue du secteur touristique.

- 2008: Fr. 932'518.-
- 2009: Fr. 924'299.-
- 2010: Fr. 957'162.-\*

\* Le montant global versé à Mobilis est un peu supérieur en raison des frais de réalisation de la LTC

Le succès rencontré par la Lausanne Transport Card (LTC) est indiscutable et cette prestation obtient les meilleurs qualificatifs des bénéficiaires. Dans le courant de l'année, Mobilis a souhaité conduire une étude afin d'avoir plus de renseignements sur l'utilisation de la LTC. L'étude en question n'a pas été utilisable en raison de problèmes méthodologiques et sera vraisemblablement reconduite sur d'autres bases.

Au cours de l'année sous revue, la commission a examiné de nombreuses demandes de soutiens financiers et a décidé d'octroyer les subventions ci-après. Certaines concernent des projets qui ont été engagés durant l'année 2010, d'autres des projets à venir.

- Fr. 8'000.- Women Sport Evasion, Lausanne
- Fr. 16'000.- Atelier Musée Encre et Plomb, Chavannes-près-Renens
- Fr. 30'000.- Panneaux graphiques lumineux, commune d'Ecublens
- Fr. 35'000.- Echanges culturels internationaux, commune de Lausanne
- Fr. 30'000.- Création numérique, fondation RAM, Lausanne
- Fr. 12'000.- Guides d'accueil du Mouvement des aînés, Lausanne
- Fr. 220'000.- Assemblée générale de l'association internationale des maires francophones (en marge du 13<sup>e</sup> sommet international de la francophonie à Montreux)
- Fr. 8'800.- Blues Rules – Festival 2011, Crissier
- Fr. 450'000.- La porte des étoiles – Chalet-à-Gobet (montant qui sera réparti sur trois ans)
- Fr. 30'000.- Lausanne Marathon 2010

Fr. 320'000.- Lausanne Tourisme – coûts liés au nouveau bureau d'accueil touristique à Ouchy

Fr. 30'000.- Théâtre du Jorat – participation aux coûts de la nouvelle tente.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %, soit un montant de Fr. 1'732'313.75 pour 2010 (dont Fr. 1'440'554.70 de Lausanne). Le capital se monte à Fr. 1'009'165.24.

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif, les comptes n'ayant pas encore été approuvés.

♦ ♦ ♦ ♦

## Conclusions

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2010 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2010.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic      Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin      Ph. Poget

Ecublens/VD, le 15 avril 2011  
PHP/sm

*Document imprimé par le greffe municipal  
en 130 exemplaires*